

Appel du comité de la Société fribourgeoise d'éducation

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **48 (1919)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

ET DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DU CORPS ENSEIGNANT

Abonnement pour la Suisse : 4 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 5 fr. —
Le numéro : 25 ct. — Annonces : 15 ct. la ligne de 5 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre**, professeur à l'École normale, **Hauterive-Posieux**. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois. Les travaux de la Partie pratique doivent être adressés à **M. Firmin Barbey**, inspecteur scolaire, à Fribourg.

Pour les annonces, écrire à **M. L. Brasey**, secrétaire scolaire, *Ecole du Bourg, Varis, Fribourg*, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg*.

Le *Bulletin pédagogique* paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

SOMMAIRE. — Appel du Comité de la Société fribourgeoise d'Education. — Une question de principe. — Billet de l'instituteur. — Partie pratique (suite et fin). — Echos de la presse. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Une note.

Appel du Comité de la Société fribourgeoise d'Education

Notre société, après le temps d'arrêt relatif et momentané que les événements extérieurs lui ont imposé, va maintenant reprendre et développer sa bienfaisante activité.

L'aube des temps nouveaux se lève à l'horizon, que l'horreur des batailles obscurcissait; un monde meilleur s'efforce de naître, et l'école sera son premier berceau.

Au moment d'entreprendre la dure besogne dont dépendent l'avenir et le salut du pays, il importe que les artisans de l'éducation populaire reprennent contact entre eux et, dans une assemblée grandiose et générale, se serrent autour de leur drapeau et organisent

la lutte contre les forces ténébreuses qui cherchent à saper l'œuvre des ancêtres et à briser violemment les liens maternels et doux qui rattachent l'homme à sa patrie.

Cette réunion se tiendra à Belfaux, le jeudi, 3 juillet prochain. Nous vous attendons tous, instituteurs et institutrices du canton; le grand et beau village qui vous recevra s'apprête à vous fêter. Une certaine anxiété vous étreint à l'heure où votre situation matérielle, jusqu'ici trop précaire, va être fixée pour longtemps; la Société d'Education n'a pas pu, jusqu'à présent, travailler autant qu'elle l'aurait voulu dans ce domaine difficile.

Les statuts qui vous seront soumis nous permettront dorénavant de combler cette lacune; il faut donc que tous soient présents à la discussion et y participent activement.

La question pédagogique à étudier appelle la plus grande attention; on exige des élèves sortant de nos classes un caractère mieux trempé et un sens civique plus aiguisé; on nous demande de former des hommes armés pour les luttes de la vie et des citoyens hautement conscients de leurs devoirs et de leurs droits. L'étude intelligente du passé, l'interprétation raisonnée de notre histoire nationale sont sans contredit les moyens les plus propres pour atteindre le but. Eh bien, le peuple fribourgeois et ses magistrats pourront voir, lors de la journée de Belfaux, que leur corps enseignant met à l'accomplissement de sa tâche tout son cœur et toute son âme et comprendront également qu'il faut à tout prix assurer une existence convenable à ceux qui sont un des piliers essentiels de l'édifice de la patrie.

Et vous tous, qui êtes les amis de l'école, prêtres, magistrats, parents, chers compagnons d'armes du Valais et du Jura Bernois, nous vous adressons une cordiale invitation; vous ne manquerez pas de venir, ce jour-là, nous apporter l'honneur de votre présence, le bénéfice de vos conseils et de votre exemple et l'appui de vos précieux encouragements.

Marly, le 4 juin 1919.

Le Président du Comité de la Société fribourgeoise d'Education.

J. RISSE, *insp.*

Une question de principe

Quand il s'agit de déterminer la méthode à suivre pour apprendre une langue, il y a un principe dont il ne faut pas se départir et qu'on ne saurait trop prendre en considération : le genre de méthode particulière est corrélatif au génie de la langue que l'on veut apprendre.